

Thème	Territoire	Fiche-bonne pratique	
Énergie pour le bâtiment	Parçay-Meslay	Référence : 37_EB_04	Date : février 2012

Centre d'examen des permis de conduire à Parçay-Meslay (37)



Photo : DDT37



le Grenelle
Environnement

Historique/Contexte	Réalisation d'un centre d'examen pour les permis de conduire avec construction d'un bâtiment tertiaire de 448 m ² de SHON sur 1 niveau
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> - Phase conception : avril 2009 à août 2010 - Début des travaux : octobre 2010 - Réception : fin septembre 2011 - Mise en service des locaux : début décembre 2012
Territoire	Parçay-Meslay
Maître d'ouvrage	MEDDTL – DDT 37
Maître d'œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Cabinet : BOURGUEIL - ROULEAU - Géothermie : ARCHAMBAULT - Structure : SNC Lavalin - Fluide : LBE - Acoustique : ITAC
Objectifs	Recours aux énergies renouvelables pour le chauffage par la réalisation d'un système de géothermie performante.
Travaux	<ul style="list-style-type: none"> - Construction traditionnelle : parpaing, charpente métallique, toiture terrasse, bardage métallique. - Principe de chauffage par géothermie verticale couplé sur une VMC double flux. La VMC double flux est désactivée l'été pour un meilleur confort en période estivale - Isolation par l'extérieur - Double châssis vitrés dans les salles d'examen pour une très bonne qualité acoustique.
Difficultés	Coût élevé de mise en œuvre du principe de chauffage par géothermie pour une utilisation en climat tempéré ; un suivi précis des consommations sera effectué afin de déterminer le retour sur investissement par rapport à un mode de chauffage plus classique.
Sensibilisation	/
Coût de l'opération	<ul style="list-style-type: none"> - Budget ÉTAT - Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement - Coût des travaux : 652 000 € HT (soit un ratio de 1 455 € m² HT / SHON)



le Grenelle
Environnement

	- Toutes dépenses confondues : 925 000 € TTC (soit un ratio de 2065 € TTC m ² / SHON)
Financeurs	État.
Dispositif-cadre	/
Finalités du développement durable	Lutte contre les changements climatiques
Évaluation	/
Singularité	Utilisation de la géothermie eau/eau par prélèvement et rejet verticaux (profondeur 20 m) pour le chauffage et la ventilation, le coefficient de performance de la pompe à chaleur est de 3,8 pour une puissance de 35,3Kw Traitement spécifique de l'acoustique par le choix des revêtements de sol, des murs et plafonds. De plus dans les salles d'examen, pose de doubles châssis vitrés et mise en œuvre d'une dalle béton en toiture.
Contacts	DDT 37 Service Aménagement et Développement P Asselin, chargé d'opération, 02 47 70 80 14

Rédacteur	Rédacteur : P Asselin
------------------	-----------------------